













Communiqué de presse

A l'université de Tours, un nouveau Master en technologie quantique pour attirer et fidéliser les talents dans la région



Le 27 mars 2025 - L'académie d'Orléans-Tours, la Région Centre-Val de Loire, la Banque des Territoires et l'université de Tours signent une convention pour le financement du projet Quant4CVL lauréat de l'appel à projet régionalisé France 2030 : Ingénierie et Formations Professionnelles. Celui-ci porte sur la création à Tours d'un Cursus Master en ingénierie (CMI) pour former aux technologies quantiques et structurer durablement un écosystème académique et économique. Cette nouvelle formation financée dans le cadre de France 2030 et opéré pour le compte de l'Etat par la Banque des Territoires et par la région Centre-Val de Loire accueille 15 étudiants maximum par année. Le projet de formation a été lancé début 2025 : il s'agit de la seule formation en technologies quantiques dans la région.

Cette nouvelle filière universitaire (5 années de formation, de la licence au master) propose un enseignement visant à former de futurs ingénieurs et/ou chercheurs généralistes aux technologies quantiques. Elle s'inscrit dans une stratégie nationale, avec le déploiement en 2021 par le Gouvernement d'un Plan national quantique qui vise à créer 16 000 emplois en France à horizon 2030.

Dans ce cadre, son enseignement se révèle stratégique à plusieurs titres. Tout d'abord parce que les technologies quantiques pourraient redéfinir des secteurs clés de notre économie liées à l'informatique, la santé ou l'environnement. Ensuite, la formation de la future génération de professionnels permet de fidéliser les talents en région pour renforcer durablement l'innovation et l'attractivité territoriale dans l'exploitation de ces nouvelles technologies.

Une formation co-construite pour être en phase avec les enjeux stratégiques de demain

L'intérêt de ce consortium d'acteurs académiques et économiques est de veiller à rapprocher les atouts d'une formation universitaire des pratiques du monde de l'entreprise. Une collaboration qui se matérialise par une politique de formation hybride et innovante, au plus proche des besoins du terrain et de ses évolutions régulières.

Le département de physique de l'université travaille donc avec l'entreprise Eviden, experte des supercalculateurs et simulateurs d'ordinateurs quantiques, et en région avec l'incubateur deeptech Da Vinci Labs, spécialiste entre autres des technologies quantiques. Leurs collaborations s'étendent de la création de la maquette à son pilotage, en passant par la mise en place d'outils pédagogiques innovants (accès aux simulateurs de calcul quantique et construction d'une plateforme quantique).

Faire de la région Centre-Val de Loire une pionnière en matière de quantique

Au-delà de la formation, le consortium Quant4CVL vise aussi à structurer un réseau solide d'acteurs régionaux en pointe sur la discipline : industriels, plateformes de recherche, acteurs académiques et institutionnels, recruteurs et jeunes talents. Cette dynamique plurielle doit permettre de renforcer l'attractivité, la capacité d'innovation des entreprises de la région et de décupler les opportunités professionnelles offertes par ces nouvelles technologies.

Quant4CVL en quelques chiffres

- **766 200 €** financés dans le cadre du plan France 2030 régionalisé à parts égales par la Banque des Territoires pour le compte de l'État et la Région Centre-Val de Loire
- 16 étudiants inscrits à la rentrée 2024/2025 (objectif de 50 étudiants d'ici 5 ans)
- A terme, fidéliser 50 % des étudiants dans les activités quantiques régionales

En savoir plus sur l'appel à projets régionalisé de France 2030

Le consortium Quant4CVL est soutenu financièrement dans le cadre de l'appel à projets « Aides à l'innovation « *Bottom-up* » » du Programme France 2030 régionalisé », opéré localement pour le compte de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire par la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts). Il vise à appuyer les innovations pédagogiques qui s'inscrivent dans les priorités en matière de développement économique territorial.

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- Traduit une double ambition: transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement**: pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : <u>france2030.gouv.fr</u>

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoirale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in 🛈 🖸

A propos de l'université de Tours

Située au cœur des villes de Tours et de Blois, l'université de Tours place la formation, l'innovation, la professionnalisation et la réussite des étudiants au cœur de son projet depuis 50 ans. Avec huit UFR, deux IUT, une école d'ingénieurs polytechnique et un Institut d'Administration des Entreprises (IAE), elle offre les atouts de la pluridisciplinarité à ses 32 700 étudiant.e.s. L'université est ouverte sur le monde et encourage la mobilité étudiante ; elle accueille d'ailleurs plus de 3 250 étudiant.e.s et 300 personnels internationaux chaque année. Ses 34 unités de recherche sont labellisées (8 CNRS, 6 Inserm et 3 INRAE) et reconnues aux niveaux national et international. Elle est labellisée HRS4R - Human Ressources Strategy for Researchers- et a récemment rejoint le consortium NEOLAIA, alliance de jeunes universités européennes.

Contacts presse:

Banque des Territoires Centre-Val de Loire – Groupe Caisse des Dépôts Alexis Nugues – <u>alexis.nugues@caissedesdepots.fr</u> – 06 83 11 78 79

Secrétariat général pour l'investissement

presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 48 75 64 58

Université de Tours

Anne-Sophie Laure – Directrice de la communication <u>annesophie.laure@univ-tours.fr</u> – 07 77 16 56 02